

SEANCE DU 5 DECEMBRE 2022

Objet :

Acquisition partie Parcelle A n°1112  
Rue des Garrigues

N° : D - 2022 - 12 - 05 - 07

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents Au conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	22

Présents : Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Marie CHOLLET, Agnès TOMASO, Jean-Philippe GARCIA, Thierry CELMA, Béatrice RIERA, Mylène NAUDIN, Julien PUJOL, Julien RIBES, Solène PELLE, Ludivine ALBERT.

Procurations : M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Béatrice RIERA, Mme Laure GIMENO à M. M. Julien PUJOL.

Absente : Mme Myriam AGUILA

Secrétaire de séance : M. Bernard GUERRERE

Début de séance : 18h30

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'opportunité d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section A n°1112 située rue des Garrigues en vue de son alignement sur la rue.

Cette parcelle appartient à [REDACTED] et fait actuellement l'objet d'une division parcellaire pour extraire la partie à acquérir d'une contenance de 94 m².

Monsieur le Maire propose de l'acquérir au prix de 3 000 € ;

Il demande au Conseil de bien vouloir se prononcer,

LE CONSEIL

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, à l'unanimité des présents + 3 procurations,

Accepte l'acquisition pour un montant de 3 000 € de la partie de la parcelle A n°1112 appartenant à [REDACTED] et,

Dit que l'étude Notajuris de Maître FRUTOSO, Notaire à Colombiers, sera chargée de la rédaction de l'acte correspondant.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, technique ou financier permettant la réalisation de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Secrétaire,

Le Maire,

Envoyé en préfecture le 08/12/2022  
Reçu en préfecture le 08/12/2022  
Affiché le 08 DEC. 2022  
ID : 034-213401359-20221205-D2022\_12\_05\_007-DE

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault, le 08 DEC. 2022  
Et publication ou notification  
Du 08 DEC. 2022  
Le Maire :



Bernard GUERRERE



Jean-François GUIBBERT